

# Risque psychosocial

Selon le ministère du Travail, « Les RPS sont un phénomène multiforme dans lequel on regroupe en général stress chronique d'origine professionnelle, harcèlement moral, harcèlement sexuel, agressions et violences internes ou externes à l'entreprise, et syndrome d'épuisement professionnel ».

Les facteurs de risque peuvent être regroupés en 6 grandes familles (rapport du collège d'expertise Gollac de 2011):

- L'intensité du travail : charge de travail, horaires de travail, pression du temps ...
- les exigences émotionnelles : travail au contact du public, travail au contact de la souffrance ...
- Le manque d'autonomie : travail monotone, ennuyeux, sans marge de manœuvre
- Les rapports sociaux : manque de reconnaissance
- Les conflits de valeurs : devoir faire des choses que l'on désapprouve, qualité empêchée (manque de moyens pour faire un travail de qualité)
- L'insécurité de la situation de travail : crainte de perdre son emploi

## En savoir plus

[Ministère du Travail, les RPS](#)

[ANACT, la démarche Anact de prévention des risques psychosociaux](#)

[INRS, RPS ou risques psychosociaux](#)

# Burn-out

## En savoir plus

[INRS, Epuisement professionnel ou Burn-out](#)

# Harcèlement moral

Le harcèlement moral est un terme juridique. C'est une des circonstances d'apparition de la souffrance morale.

Il est défini par le Code du Travail comme : « Un ensemble d'agissements répétés qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptibles de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel ».

Il est sanctionné par le Code Pénal.

## En savoir plus

[Article L122-49 du code du travail](#)